



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 18 décembre 2019



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Les organisations professionnelles exigent du gouvernement des mesures de soutien aux entreprises touchées par les mouvements sociaux.

Retards, blocages, manifestations, les entreprises du TRM subissent de plein fouet les effets de la mobilisation contre la réforme des retraites. L'ensemble des organisations professionnelles du secteur demandent au gouvernement des mesures urgentes destinées à soutenir les entreprises du transport routier de marchandises.

Des mesures prioritaires

Un an après la crise des Gilets Jaunes, le TRM français fait partie de ces secteurs qui devront de nouveau payer la facture. Embouteillages, retards de livraison, blocage des raffineries, ruptures d'approvisionnement... les organisations professionnelles proposent des mesures de soutien spécifiques. Parmi elles :

- Des mesures de soutien immédiat à la trésorerie des entreprises dont l'anticipation du remboursement semestriel de TICPE
- Des mesures visant à inciter les établissements bancaires à soutenir les entreprises sur cette période, y compris par le report d'échéances dans leurs paiements
- L'irrecevabilité des pénalités pour retard de livraison au regard des circonstances exceptionnelles de barrages filtrants et blocages.

NON à la hausse de la fiscalité gazole !

Et dans ce contexte, l'Assemblée Nationale s'apprête à voter définitivement demain le Projet de Loi de Finances 2020 dont l'article 19 adopté aujourd'hui entérine une hausse de la fiscalité sur le gazole professionnel. Cette mesure intervient au plus mauvais moment. L'activité du secteur ralentit depuis des mois, le mois de décembre s'annonce déjà catastrophique, cela pourrait bien être la mesure de trop pour la pérennité de bon nombre d'entreprises du secteur.

Le Transport routier représente 600 000 emplois en France, 40 000 entreprises.
Il est un secteur stratégique de la transition énergétique.
Il représente seulement 5,7% des émissions de CO2 équivalent
et 1,7% des émissions de particules fines. Chiffres CITEPA Juin 2019.

FNTR – Vanessa IBARLUCEA – 07 84 38 62 32 – vanessa.ibarlucea@fntr.fr
Union TLF – Blandine GUYON – 06 07 09 17 07 – bguyon@e-tlf.fr
UNOSTRA – Catherine PONS – 06 13 78 11 24 - catherine.pons@unostra.fr
CSD – Laurence LECHAPTOIS – 01 49 88 61 40 - llechaptois@csdemenagement.fr